RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Docusign Envelope ID: 47CADECE-4F23-4023-B469-9886C42AAE9B

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ASSOCIÉS

3i Technologies

Société par actions simplifiée au capital de 3 000 euros
Siège social : 6-12 rue Raffet, 75016 Paris
RCS Paris 942 020 306

Assemblée Générale des associés

Le **28 janvier 2026**, au siège social situé **6-12 rue Raffet, 75016 Paris**.

Bureau de l'assemblée

L'assemblée est présidée par **Monsieur Ibrahim SALOUL**, en sa qualité de Président de séance, conformément aux statuts (l'Assemblée est présidée par le Président ou, en son absence, par un associé désigné)
L'Assemblée désigne un secrétaire qui peut être pris en dehors de ses membres

Conformément à cette faculté, il est décidé que **Monsieur Ibrahim SALOUL assurera également les fonctions de secrétaire de séance**.

Rappel de l'ordre du jour

1. Constatation de la démission du Président en exercice.
2. Nomination d'un nouveau Président.
3. Cessation des fonctions de Directeur Général de Monsieur Ibrahim SALOUL.
4. Pouvoirs pour formalités.

Les associés déclarent avoir été régulièrement informés et mis en mesure de se prononcer sur les résolutions soumises à leur approbation

---

RÉSOLUTION 1 — Constatation de la démission du Président

L'Assemblée **constate** la démission de **Monsieur Thierry AZERAD** de ses fonctions de Président de la Société.

Il est rappelé que, conformément aux statuts, **la démission du Président n'est recevable que si elle est adressée à chacun des associés par lettre recommandée**
Les associés prennent acte que cette démission a été notifiée à chacun des associés par **lettre recommandée avec accusé de réception en date du 05 janvier 2026**.

L'Assemblée constate que la démission a pris (ou prendra) effet le **01 février 2026**.

Vote : Adoptée à **100 %** des actions ayant droit de vote.

Paraphe
IS

Docusign Envelope ID: 47CADECE-4F23-4023-B469-9886C42AAE9B

RÉSOLUTION 2 — Nomination du nouveau Président

L'Assemblée, statuant conformément aux statuts (nomination du Président à la majorité d'au moins **70 %** des actions ayant le droit de vote), décide de nommer en qualité de **Président** de la Société :

Monsieur Ibrahim SALOUL, né le [redacted] à [redacted] de nationalité [redacted] demeurant [redacted]

à compter du **1er février 2026**, pour une durée **illimitée**.

Monsieur Ibrahim SALOUL déclare **accepter** les fonctions de Président et n'être frappé d'aucune interdiction, incapacité ou incompatibilité susceptible d'empêcher l'exercice de son mandat.

Vote : Adoptée à **100 %** des actions ayant droit de vote (majorité statutaire de 70 % largement atteinte)

RÉSOLUTION 3 — Cessation des fonctions de Directeur Général de Monsieur Ibrahim SALOUL

L'Assemblée, après avoir nommé Monsieur Ibrahim SALOUL en qualité de Président, **décide** que **Monsieur Ibrahim SALOUL cessera ses fonctions de Directeur Général** de la Société **à compter du 1er février 2026**.

En conséquence, Monsieur Ibrahim SALOUL ne sera plus Directeur Général de la Société à compter de cette date.

Vote : Adoptée à **100 %** des actions ayant droit de vote.

RÉSOLUTION 4 — Pouvoirs pour formalités

L'Assemblée confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer toutes formalités légales, réglementaires et de publicité, notamment auprès du guichet unique, du greffe et de tout organisme compétent.

Vote : Adoptée à **100 %** des actions ayant droit de vote.

Clôture de séance

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée le **28 janvier 2026**.

Fait à Paris, le **28 janvier 2026**, en un original.

Le Président de séance (et secrétaire de séance)

Monsieur Ibrahim SALOUL
Signature : _____

Signé par :
[redacted]
D2567890BFD9435...